



DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL  
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL  
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL

DEI  
DCI  
DNI

Section française, DEI-France  
41 rue de la République, 93200 Saint-Denis ;  
01 48 30 81 98  
[www.dei-france.org](http://www.dei-france.org) ; [contact@dei-france.org](mailto:contact@dei-france.org)

## RAPPORT D'ACTIVITE 2009

### RESUME :

Comme l'an dernier, l'activité de DEI-France s'est concentrée cette année autour de quelques grands travaux ou grandes manifestations qui ont mobilisé l'essentiel de l'énergie et des disponibilités des bénévoles :

- Participation au processus d'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies ; DEI-France a notamment été à l'origine d'un intérêt nouveau de nombreuses associations pour cette audition et a ainsi organisé des synergies nouvelles et rendu possible des actions communes pour faire valoir les droits de l'enfant
- Participation aux Assises de l'Education
- Organisation, le 26 septembre à l'Assemblée Nationale, d'un procès fictif de l'ordonnance de 45 relative à l'enfance délinquante
- Participation aux très nombreuses manifestations organisées à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention toute l'année et particulièrement en novembre et décembre
- Interventions au premier rang dans la défense de l'institution du Défenseur des enfants et de la CNDS menacées par le projet de loi sur le nouveau Défenseur des droits
- Et en interne, une importante démarche de révision du projet associatif de DEI-France à l'occasion de ses 10 ans, afin de proposer à l'AG de 2010 les grandes orientations et priorités de l'association pour les 5 ans à venir.

L'action des conférences des 4 jeudis à Saint-Denis, lancée en 2008, a bien été poursuivie mais peine à trouver son rythme de croisière et les moyens de sa pérennisation.

De même, DEI-France a poursuivi son rôle d'animation du groupe de travail français sur les mineurs étrangers isolés qu'elle s'était engagée à tenir dans le cadre du réseau européen pour les mineurs isolés : « Separated Children in Europe Programme », même si elle n'a pas été en mesure de répondre à toutes les sollicitations du réseau.

## TABLE DES MATIERES

1	Vie associative de DEI-France dans le mouvement DEI.....	3
1.1	Relations avec le secrétariat international et les autres sections nationales de DEI ..	3
1.2	Relations avec les délégations locales de DEI-France :.....	4
1.2.1	Création et animation.....	4
1.2.2	Activités des délégations locales .....	4
1.3	Fonctionnement interne de DEI-France .....	6
1.3.1	Assemblée générale, réunions du Conseil d'administration et du Bureau.....	6
1.3.2	Administration courante / Secrétariat/ Vie du local .....	6
1.3.3	Développement de l'association.....	7
2	Relations ou partenariats extérieurs au mouvement DEI .....	8
2.1	Avec le Conseil de l'Europe.....	8
2.2	Avec le Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies.....	8
2.3	Avec les institutions françaises .....	8
2.3.1	Défenseure des enfants.....	8
2.3.2	CNDS .....	8
2.3.3	Gouvernement et parlementaires .....	8
2.3.4	Collectivités territoriales .....	9
2.4	Avec des associations ou réseaux français.....	9
2.4.1	APCEJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes).....	9
2.4.2	AFJK (Association Française Janusz Korczak).....	9
2.4.3	Associations françaises sur le terrain des MIE .....	10
2.4.4	Autres associations.....	10
2.5	Avec des ONG et réseaux étrangers .....	10
3	Suivi de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies ..	11
4	Procès fictif de l'ordonnance de 45 relative à l'enfance délinquante.....	12
5	Projets de loi relatifs au Défenseur des droits.....	12
6	20 <sup>ème</sup> anniversaire de la CIDE .....	13
7	Assises de l'Education.....	14
8	Révision du projet associatif .....	14
9	Poursuite des conférences débats « les 4 jeudis de DEI-France ».....	15
10	Enfants étrangers.....	15
10.1	Réseau européen SCEP (Separated Children in Europe Programme) .....	15
10.2	InfoMIE .....	16
11	Informations sur les droits de l'enfant .....	16
11.1	Site internet .....	16
11.2	Lettre documentaire .....	16
11.3	Lettre d'information.....	16
11.4	Communiqués .....	16
12	Autres actions.....	17
12.1	Conférences/ Formations/ Interventions en milieu scolaire.....	17
12.2	Demandes d'aide.....	18
	Conclusion .....	18

L'activité de DEI-France est tout d'abord resituée dans un réseau de relations internes au mouvement DEI (§ 1) et dans le cadre de partenariats ou relations avec des organismes extérieurs (§2) avant d'être décrite plus spécifiquement dans les paragraphes suivants (§ 3 à 12).

## **1 Vie associative de DEI-France dans le mouvement DEI**

DEI-France appartient au mouvement DEI et développe à ce titre des relations :

- En « amont », avec l'ONG DEI- Défense des Enfants International - dont DEI-France est l'une des sections nationales
- En « aval », avec les délégations locales qui se créent dans des régions, départements, villes ou établissements en France.

### **1.1 Relations avec le secrétariat international et les autres sections nationales de DEI**

Jean-Luc RONGE, vice président de DEI-France et membre depuis octobre 2008 du conseil exécutif international (CEI) de DEI a assuré l'essentiel des relations avec le CEI et le secrétariat international de Genève (il s'agit d'ailleurs d'assurer mieux qu'aujourd'hui les moyens de ses déplacements à Genève ou ailleurs à ce titre).

- Participation à 2 séances du CEI

Jean-Luc RONGE assure dans ce cadre la vice-présidence du mouvement DEI pour l'Europe. Il a proposé un projet de rédaction d'un guide des standards internationaux en matière de justice pénale applicables en Europe mais n'a pas pu pour le moment engager réellement sa réalisation.

Il a également été proposé en interne à DEI-France une démarche d'accompagnement des sections africaines de DEI sous le pilotage de Gervais DOUBA qui est elle aussi en suspens pour le moment.

Sophie GRAILLAT et Gervais DOUBA ont participé au colloque organisé par le secrétariat international de DEI à Genève le 20 novembre 2009 pour les 20 ans de la CIDE.

Des articles ont été rédigés pour le bulletin justice des mineurs du secrétariat international et pour le bulletin de DEI-Suisse sur le travail de DEI-France sur l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant en 2009 :

[http://www.dei-france.org/lettre-DEI/DEI\\_Bulletin\\_Justice\\_Mineurs\\_juin2009\\_FR.pdf](http://www.dei-france.org/lettre-DEI/DEI_Bulletin_Justice_Mineurs_juin2009_FR.pdf)  
[http://www.dei.ch/f/article\\_dei.php6868](http://www.dei.ch/f/article_dei.php6868)

Enfin, Nigel Cantwell, fondateur du mouvement DEI, ainsi que Benoît Van Kiersbilck, trésorier du mouvement, ont été sollicités dans le cadre de la révision du projet associatif menée cette année (cf ci-dessous).

## **1.2 Relations avec les délégations locales de DEI-France :**

### **1.2.1 Création et animation**

Une journée de formation, organisée par Patrice CALMO le 29 octobre à Chambéry avec la participation du président Jean-Pierre ROSENCZVEIG a permis, dans le cadre des 20 ans de la CIDE, de donner le coup d'envoi d'une nouvelle délégation en Savoie : une réunion est prévue très bientôt pour voir comment faire vivre cette délégation ( statut juridique, objectifs,articulation avec DEI,etc).

Les autres délégations en gestation (notamment dans le Nord) n'ont pas encore franchi le pas de la signature d'une charte.

Il n'a pas été possible, faute de temps, d'organiser, comme en 2008, de réunion de ces délégations locales. Par contre elles étaient bien évidemment invitées à participer au séminaire sur la révision du projet associatif au cours duquel un atelier leur a été consacré. Quatre délégations étaient représentées à ce séminaire.

### **1.2.2 Activités des délégations locales**

#### **Délégation de Haute Normandie**

Gervais DOUBA a coordonné différentes actions dans le cadre des 20 ans de la CIDE (à compléter)

#### **Délégation « Une autre Provence »**

Michel-Jean LAVEAUD lance toujours de très nombreuses sollicitations, interpellations d'institutions territoriales et démarches de terrain pour faire inscrire la CIDE comme référence dans les actions menées avec et pour les jeunes.

Il rédige par ailleurs deux blogs sur le site « ressources solidaires »

**[www.ressources-solidaires.com](http://www.ressources-solidaires.com)** :

- Les Ateliers d'Algebrista
- abCIDE, les chemin et territoires de RELIANCE

Pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la CIDE, Michel-Jean LAVEAUD a produit une contribution aux Assises régionales de la presse et de la jeunesse en Rhône-Alpes, les 20 et 21 novembre 2009 au Zénith Métropole de Saint-Etienne : " L'ESS (K)s , la clé USB de RELIANCE proposée à l'expérimentation en tous lieux pro-CIDE".

#### **Délégation Midi-Pyrénées**

La délégation est officiellement constituée en association sous le pilotage de Laetitia MARTIN, également membre du CA de DEI-France depuis 2009 au titre de la délégation locale.

### **Délégation Pyrénées orientales**

Robert LAUNE et Eric AGUSTI poursuivent leurs interventions dans des établissements scolaires et dans différentes actions de promotion des droits de l'enfant. Ils envisagent de se mettre en rapport avec des associations sur la Catalogne aussi. (à compléter)

### **Délégation Savoie**

Patrice CALMO est intervenu à titre gracieux au sein d'instituts de formation de travailleurs sociaux sur la question de la CIDE et de son application en France, qui n'est toujours pas manifestement au programme de formation des travailleurs sociaux.

### **Délégation Seine-Saint-Denis**

Guy LE CALONNEC a organisé, pour le conseil départemental de parents FCPE de Seine Saint-Denis une formation sur les procédures disciplinaires dans les établissements scolaires avec la participation de Bernard DEFRANCE.

Prenant appui sur le XX ème anniversaire, Jean-François BENE a concrétisé une série de contacts et de rencontres avec différents responsables élus et techniques de la ville de Sevran, pour arriver à une rencontre formelle avec le maire qui a donné son accord pour consacrer une partie d'un Bureau Municipal à la notion et à la place des droits des enfants dans les politiques publiques initiées par la ville.

A L'unanimité le BM a décidé de consacrer un tiers temps d'un chargé de mission de la "politique de la ville " à cette question et a confié à JF BENE le soin de l'épauler concrètement comme représentant de DEI France.

Il a donc été mis en place un plan de travail et de communication dont on peut retenir :

- Une conférence d'une matinée de Bernard DEFRANCE pour les cadres et personnels municipaux sur la CIDE
- une interview de Jean-Pierre ROSENCZVEIG sur une page du Journal Municipal, reprise sur le site internet de la ville
- une demi-journée de formation/information assurée par JF BENE pour les directeurs de Centres de Loisirs
- édition d'une affiche et d'un mini-livre contenant la CIDE ( 6000 ex )
- La fête de la ville dédiée aux droits de l'enfants
- Une rencontre avec les clubs Unesco sur un projet à l'international

### **Délégation dans l'Essonne :**

En lien avec l'association Intermedes, Laurent OTT essaie d'avoir une action en ce qui concerne la scolarisation des enfants Roms, notamment ceux du camp de Moulin-Galant, près de Corbeil; tandis que l'association Intermedes met en place un atelier éducatif régulier, les enfants sont toujours déscolarisés.

### **Délégation de Montpellier**

Michelle GRANIER a participé en octobre à une conférence avec une avocate et une directrice d'établissement spécialisé à Villeneuve les Maguelone mais est par ailleurs déçue du peu de suite apporté par la ville de Montpellier aux contacts encourageants noués fin

2008 dans la perspective des 20 ans de la Convention (et du peu de suite côté DEI de la proposition faite par la ville de mettre à disposition une salle prestigieuse pour une éventuelle manifestation nationale de DEI). Quant à la conférence dans sa ville de MAUGUIO, elle a été reportée à 2 reprises et n'a finalement pas pu se tenir cette année.

### **Délégation des Yvelines**

Des contraintes professionnelles du délégué de Trappes, Tahirou NDOYE ainsi que le refus de la demande de subvention adressée à la Fondation de France (en réponse à un appel à projets) ont gelé pour le moment la réalisation du projet de Trappes malgré des contacts encourageants sur place avec la maison des parents et le responsable des centres sociaux.

### **A Nantes**

Jean LE GAL, même s'il n'est pas délégué local de DEI, fait toujours référence à sa qualité de membre associé au CA de DEI lors de ses interventions et formations sur la participation démocratique des enfants.

### **A Marseille**

Sans être non plus à proprement parler déléguée locale, Claudine DREUILHE a assuré une prestation pour DEI-France le 20 novembre pour la ville d'AUBAGNE.

## **1.3 Fonctionnement interne de DEI-France**

### **1.3.1 Assemblée générale, réunions du Conseil d'administration et du Bureau**

Le CA renouvelé à l'AG du 31 janvier 2009, au complet avec 30 membres, a élu un bureau de 15 personnes. Le CA s'est réuni 5 fois et le bureau 4 fois (même si l'on ne fait plus vraiment de distinction, actuellement, entre les réunions de Bureau et de CA).

### **1.3.2 Administration courante / Secrétariat/ Vie du local**

Le secrétariat administratif est toujours assuré par le secrétariat général, et a donc pâti des autres tâches prioritaires assurées par celui-ci, même si l'aide des secrétaires généraux adjoints a permis, entre autres, la rédaction des PV de CA et la reprise de la parution de la lettre d'info.

A noter aussi les difficultés rencontrées (au plan logistique et financier) dès qu'il s'agit de reproduire et envoyer en quantités des rapports sous forme papier (comme cette année avec la diffusion du rapport alternatif de DEI ou de l'étude d'impact de la loi sur le Défenseur des droits).

Les tâches de gestion de la comptabilité, fichiers adhérents et de mailing devraient être facilitées par l'installation du logiciel CIEL, incessante maintenant que DEI s'est assuré la propriété de l'ordinateur jusque là prêté par l'APCEJ (cf signature d'une convention avec l'APCEJ qui reste à approuver par le CA de DEI).

### **1.3.3 Développement de l'association**

#### **Adhésions**

Le nombre d'adhérents ayant à ce jour (1<sup>er</sup> Mars) payé leur cotisation 2009 est de 65, stable par rapport à 2008 (66). Cette stagnation trouve probablement son explication avec l'absence de journée d'étude en novembre 2009, car celle-ci est en général l'occasion pour les anciens adhérents de renouveler leur adhésion et également de susciter de nouvelles adhésions. Des régularisations de cotisation devraient intervenir le jour de l'AG<sup>1</sup>.

Par ailleurs, si le nombre d'adhérents physiques à jour de cotisation a un peu baissé (de 61 à 53) il faut noter la progression importante de personnes morales membres de DEI : de 5 en 2008 à 12 en 2009, ce qui est un signe important de développement de l'association.

Le réseau de diffusion (sympathisants, partenaires, institutions) est quant à lui en progression mais demande à être mis à jour.

#### **Ressources humaines**

L'association a fait appel à une consultante bénévole, Oriane de VILLEFRANCHE, recrutée par l'association Passerelles et Compétences pour l'accompagner dans l'important travail de révision du projet associatif (voir ci-dessous). Elle a assurée, avec le regard extérieur nécessaire à ce type de démarche, un volume de travail extrêmement important étalé sur un peu plus d'un an. Sa mission s'achève avec l'AG de 2010.

Olivier BRIENS est à nouveau intervenu cette année à titre bénévole pour la saisie informatique des opérations comptables tenues à jour dans un cahier par le trésorier-adjoint Artin MANUKYAN, leur mise en forme selon les normes en vigueur pour les comptabilités associatives ainsi que la parution de comptes financiers.

#### **Réalisation d'une plaquette de présentation de DEI-France**

En attendant que des outils de communication nouveaux soient développés suite à la révision du projet associatif, il a été décidé par le CA de rééditer une plaquette de présentation de l'association à distribuer dans les rencontres diverses, notamment pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire).

Ce travail a été mené par un groupe de travail en février 2009 et confié pour édition (2000 exemplaires) au Journal du droit des jeunes.

Enfin la révision du projet associatif a donné lieu à de nombreuses réflexions sur l'optimisation du fonctionnement de l'association.

---

<sup>1</sup> Un avis de renouvellement de cotisation a cependant été lancé à deux reprises : en fin d'année 2009 auprès des adhérents 2008 qui n'avaient pas payé leur cotisation 2009, et à nouveau en même temps que la convocation à l'Assemblée générale. Cependant peu d'adhérents ont donné suite à ces appels.

## **2 Relations ou partenariats extérieurs au mouvement DEI**

### **2.1 Avec le Conseil de l'Europe**

DEI-France diffuse désormais régulièrement ses communiqués au commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, DEI-France a contribué à faire connaître - même si elle l'a contestée à son retour en France - la signature par la secrétaire d'Etat chargée de la famille de l'appel du Conseil de l'Europe « Levez la main contre la fessée », campagne contre les châtiments corporels et les violences de toutes natures à l'encontre des enfants.

Jean Le GAL se sert et relaie aussi des outils développés par le Conseil sur la participation des enfants.

### **2.2 Avec le Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies**

On se reportera au paragraphe 3 ci-dessous concernant le suivi de l'examen par le Comité du cas de la France.

Les manifestations organisées par le secrétariat international de DEI sont aussi pour les représentants de DEI-France qui y participent l'occasion de maintenir des liens avec les membres du Comité.

### **2.3 Avec les institutions françaises**

#### **2.3.1 Défenseure des enfants**

Les liens de DEI-France avec cette institution se sont renforcés cette année du fait du projet de loi organique sur le nouveau Défenseur des droits prévoyant sa suppression (cf § 5).

#### **2.3.2 CNDS**

Le président de la CNDS a répondu positivement à l'envoi du document de DEI réalisant une étude d'impact sur les enfants et leurs droits du projet relatif au Défenseur des droits.

#### **2.3.3 Gouvernement et parlementaires**

Le président ROSENCZVEIG, accompagné d'autres membres de DEI-France a rencontré : un membre du cabinet du Haut Commissaire à la jeunesse le 9 avril 2009

DEI-France a écrit au premier ministre pour lui demander d'envoyer une délégation d'envergure à Genève pour l'audition par le Comité des droits de l'enfant.

Le rapport alternatif de DEI et de ses partenaires a été envoyé à une douzaine de ministères.

L'étude d'impact du projet de loi sur le défenseur des droits a été envoyée à 3 ou 4 ministères et aux présidents des assemblées parlementaires (et présidents des commissions des lois).

DEI-France a aussi été à l'origine d'une lettre ouverte commune au président de la République sur les suites de l'audition par le Comité des droits de l'enfant (cf ci-dessous).

### **2.3.4 Collectivités territoriales**

Les assises de l'éducation, en grande partie initiées par le Réseau Français des Villes Educatives (RFVE) a été l'occasion de nouer des contacts avec des villes et avec l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes).

Les célébrations des 20 ans de la Convention ont aussi permis à DEI-France d'intervenir à la demande de nombreuses collectivités, départements et villes.

La participation d'un membre de DEI-France au REMI (Réseau Euroméditerranée pour les Mineurs Isolés), réseau relancé par des Départements, est encore le lieu d'échanges avec ces collectivités.

DEI-France essaie de suivre les débats du Forum Européen de Sécurité Urbaine (FESU) auxquels assistent de nombreux maires, débats dont certains thèmes touchent de près aux politiques de prévention de la délinquance des mineurs ou d'autres thèmes affectant les jeunes.

Enfin, le partenariat privilégié avec la ville de Saint-Denis se poursuit avec les 4 jeudis de DEI-France (cf § 9)

## **2.4 Avec des associations ou réseaux français**

### **2.4.1 APCEJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes)**

Le partenariat privilégié avec l'APCEJ, qui nous héberge gratuitement dans les locaux de Saint-Denis et qui a participé financièrement cette année encore à des actions initiées par DEI-France (procès de l'ordonnance de 45) vient d'être formalisé dans une convention qui définit les contreparties apportées par DEI à ce soutien en nature et financier. La convention reste à valider par le CA de DEI-France.

### **2.4.2 AFJK (Association Française Janusz Korczak)**

Frédéric JESU et Bernard DEFRANCE ont rédigé une préface pour la réédition par l'AFJK du texte de J. Korczak « *Le droit de l'enfant au respect* » -réédition dont DEI-France est partenaire, avec d'autres dans le cadre des 20 ans de la Convention.

AFJK et DEI-France ont également tenté une approche d'Hugues Reiner dans le cadre des concerts au profit des droits de l'enfant (20 ans de la CIDE) mais qui a été abandonnée faute de clarté du projet.

Des membres de DEI sont intervenus dans le colloque organisé en décembre par l'AFJK.

### **2.4.3 Associations françaises sur le terrain des MIE**

DEI-France entretient des relations privilégiées avec France Terre d'Asile, Enfants du Monde Droits de l'Homme, le GISTI, Hors la Rue, l'Anafé avec qui elle travaille dans le groupe français pour le SCEP et dans le cadre d'InfoMIE (cf § 10).

### **2.4.4 Autres associations**

Des partenariats avec d'autres associations ont été amorcés cette année :

- autour de l'audition de la France par le CRC et de ses suites, qui a permis entre autres de renouer des liens avec les associations de défense des droits humains plus généralistes,
- et dans le cadre des Assises de l'Education qui ont permis de sensibiliser des associations éducatives et des associations de jeunes aux droits de l'enfant et aux actions de DEI-France.

**A noter** : La dynamique de partenariat avec d'autres associations, que ce soit dans le cadre du groupe SCEP ou pour l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant a permis de mobiliser aussi des moyens humains et matériels (de communication notamment), chez ces associations partenaires (France Terre D'Asile ou ATD quart monde) dans le cadre d'actions collectives communes (communiqués de presse communs).

## **2.5 Avec des ONG et réseaux étrangers**

La pré-session du 4 février devant le CRC a été l'occasion de rencontrer (la veille) des ONG de Roumanie, Bengladesh, Niger et de Suède qui se livrent au même travail de reporting auprès du Comité et de comparer les méthodes, notamment en ce qui concerne la participation des enfants aux rapports alternatifs.

Le Réseau SCEP est aussi le lieu d'échanges avec Save the Children et d'autres ONG de défense des droits des MIE en Europe.

DEI-France a été sollicitée pour des éditos sur le site de l'Institut International des droits de l'enfant à Sion.

Les liens ont aussi été renoués avec le CRIN (Child's Rights Information Network) qu'il s'agit de mieux entretenir.

### 3 Suivi de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

DEI-France a été extrêmement présente sur le terrain de l'examen en 2009 par le Comité du cas de la France. Elle a entraîné avec elle de nombreuses associations dans l'aventure, ce qui met en œuvre la participation, voulue par la Convention, de la société civile au processus de contrôle des engagements de notre Etat au titre de la Convention.

Le rapport alternatif de DEI-France et de ses partenaires « Droits de l'enfant en France : au pied du mur » (cf rapport d'activité 2008) a été envoyé aux principaux ministères en janvier 2009 et à une cinquantaine d'associations en juillet 2009.

En plus de ce rapport, remis en novembre 2008 au Comité, et auquel ont collaboré ou apporté leur soutien une dizaine d'associations dans des domaines divers, pas moins de 6 autres rapports ont été envoyés au Comité.

4 membres de DEI-France dont le président ROSENCZVEIG, accompagnés du président de la FCPE et d'une représentante d'ATD-Quart monde, ont été auditionnés par le Comité le 4 février 2009, aux côtés de France Terre d'Asile du COFRADE et du Comité français pour l'UNICEF, la Défenseure des enfants étant entendue le même jour.

DEI-France a écrit au Premier Ministre pour attirer son attention sur l'importance d'envoyer à Genève une délégation de tout premier plan. Nous avons aussi suggéré au cabinet du Haut Commissaire à la jeunesse que ce dernier soit de cette délégation.

Le jour de l'audition de la France, représentée par une délégation d'une vingtaine de personnes de 6 ministères conduite par la secrétaire d'Etat chargée de la famille, DEI-France était présente en nombre aux côtés de plusieurs autres associations et a encore pu faire passer quelques messages auprès du Comité sur les derniers projets de loi en cours.

Ces auditions ont été médiatisées par des communiqués de presse communs :  
entre DEI-France, ATD et France Terre d'Asile et le COFRADE au moment de la pré-session du 4 février :

[http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/cp\\_conjoint-ftda\\_dei\\_cofrade\\_pbl.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/cp_conjoint-ftda_dei_cofrade_pbl.pdf)

et avec 6 autres associations et fédérations dont UNICEF-France avant l'audition du gouvernement :

[http://www.dei-france.org/lettres\\_divers/2009/com-conjoint-14-05-2009.pdf](http://www.dei-france.org/lettres_divers/2009/com-conjoint-14-05-2009.pdf)

Une lettre d'information de DEI Edition spéciale audition de la France a été publiée pour rendre compte de cette audition :

[http://www.dei-france.org/lettre-DEI/Lettre\\_DEI\\_8.pdf](http://www.dei-france.org/lettre-DEI/Lettre_DEI_8.pdf)

DEI-France a réagi lors de la parution des observations et recommandations définitives du comité le 22 juin et les a diffusées largement.

<http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/reactionDEIobsCRC2009def.pdf>

DEI-France a élaboré une lettre ouverte au président de la République - envoyée le 5 octobre 2009 - qui a rassemblé la signature de plus de 30 organisations pour lui demander de donner suite aux observations du CRC et signaler au passage que le projet de loi de suppression du Défenseur des enfants allait à contre sens de ses recommandations :

[http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/lettre\\_ouverte\\_psd\\_t\\_rep\\_publ.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/lettre_ouverte_psd_t_rep_publ.pdf)

Les manifestations organisées pour les 20 ans de la Convention ont enfin été l'occasion de faire connaître les observations du Comité et de demander leur prise en compte.

Un travail de « traduction » des observations du comité à la France sous une forme accessible aux enfants a également été entrepris par Philippe WALQUEMANE.

#### 4 Procès fictif de l'ordonnance de 45 relative à l'enfance délinquante

DEI-France a fait connaître les commentaires détaillés de Jean-Pierre ROSENCZVEIG sur les propositions de la commission Varinard :

*Commentaire des 70 propositions du rapport de la commission Varinard*

*"Entre modifications raisonnables et innovations fondamentales"*

cf [http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/Commentaire\\_DEI\\_sur\\_\\_Varinard.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/Commentaire_DEI_sur__Varinard.pdf)

Un colloque relatif au projet de remplacement de l'ordonnance de 45 par un code de justice pénale des mineurs issu des propositions de la commission Varinard, « mis en scène » sous forme de procès avec des participants d'opinions diverses avait été proposé par le président ROSENCZVEIG à l'AG de 2009.

Il a représenté un très gros travail d'organisation et de préparation, assuré par le président, Sandra MERCIER, membre du CA et attachée parlementaire, le barreau de BOBIGNY et Flore CAPELIER, stagiaire. Il a bénéficié du soutien financier de l'APCEJ.

Le procès s'est déroulé durant une journée complète dans les locaux de l'Assemblée nationale le 26 septembre et a connu un vif succès (la salle affichait complet avant même que l'info ne puisse circuler dans les rangs de DEI) ; il a été jugé utile et intéressant dans la forme par les parlementaires présents.

Un DVD (double) avec 6 heures d'extraits filmés lors de la journée et des documents complémentaires a été réalisé et est diffusé par l'APCEJ.

#### 5 Projets de loi relatifs au Défenseur des droits

Le projet de loi organique sur le nouveau Défenseur des droits prévoyant la suppression de cette institution ainsi que de la CNDS (Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité),

DEI-France est intervenue au premier rang, aux côtés d'UNICEF-France, pour défendre le maintien de ces autorités et même demander le renforcement de leurs moyens :

- Participation de Jean-Pierre ROSENCZVEIG à une conférence de presse en compagnie du président d'UNICEF-France, de Claire BRISSET et Dominique VERSINI le 22 septembre 2009
- Participation de Sophie GRAILLAT en compagnie de Claire BRISSET et Dominique VERSINI dans l'émission Rue des Ecoles diffusée sur France Culture le 18 novembre
- Rédaction et diffusion large, dans le réseau DEI, dans les ministères et institutions indépendantes de défense des droits et jusqu'à l'international, d'un communiqué et de l'argumentaire « Etude d'impact pour les enfants et leurs droits des projets de loi relatifs au défenseur des droits » :

<http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/CPDEIDefenseurdesdroits.pdf> et

[http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/DEI-](http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/DEI-Etudeimpactdefenseurdesdroitsdef.pdf)

[Etudeimpactdefenseurdesdroitsdef.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/DEI-Etudeimpactdefenseurdesdroitsdef.pdf)

- Enfin, le procès de l'ordonnance de 45 et les célébrations du 20<sup>ième</sup> anniversaire de la Convention ont été l'occasion de revenir sur cette suppression qui a provoqué un tollé dans les milieux de défense des droits de l'enfant et d'intervenir aux côtés de représentants du Défenseur des enfants.

## 6 20<sup>ième</sup> anniversaire de la CIDE

DEI-France ayant fait le choix de ne pas organiser d'événement spécifique pour les 20 ans de la Convention a répondu présent à quasiment toutes les sollicitations d'intervention de l'extérieur :

- Fondation Enfance et Partage
- UNICEF et Sciences Po Paris
- Villes de Genève et Lausanne
- CG 93
- CG 94
- Ville d'Ivry sur Seine
- Ville d'Aubagne
- Buc Ressources et Centre hospitalier Jean-Martin Charcot
- OCCE
- UFAL de Seine et Marne AFJK
- CNAM
- ENJEU et la ville de MIRECOURT (59)
- Solidarité Laïque et Enfances 232 (Bar le Duc)
- Foyer ASE de Montfermeil (avec APCEJ)
- Secours Populaire du 93 en lien avec les Francas
- Assises régionales de la presse et de la jeunesse en Rhône-Alpes à Saint-Etienne
- Programme de Réussite Educative de Pontarlier

Un projet de DVD confrontant l'expression des jeunes sur leurs droits et les réactions de politiques avait été envisagé mais n'a pas été mené à terme encore.

## 7 Assises de l'Éducation

A la suite de **l'Appel de Rennes** que DEI-France a cosigné, nous avons demandé à être associés au comité de pilotage des Assises de l'éducation, initiative lancée par le Réseau Français des Villes Educatrices et qui rassemble un certain nombre de partenaires associatifs de l'éducation populaire, de syndicats et la FCPE autour de la construction d'un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse.

La première étape de cette démarche a été la tenue d'Assises nationales pour l'éducation, le samedi 6 juin 2009, à l'Hôtel de Ville de Paris. 4 membres de DEI-France ont participé aux ateliers dont l'objectif était de construire des perspectives concrètes et positives pour l'éducation, dès la petite enfance, de partager les expériences des acteurs et de valoriser les convergences entre projets éducatifs territoriaux, projets d'école et d'établissement, projets sociaux de la petite enfance, en prenant en compte la globalité de l'enfant et de l'adolescent dans ses dimensions scolaires et sociales, de loisirs, de santé ou de culture.

Les assises se poursuivront en 2010 avec des Assises décentralisées dans différentes villes (Strasbourg en janvier 2010 sur la petite enfance) et par une deuxième journée d'assises nationales le 5 juin 2010.

<http://www.pourleducation.net/>

## 8 Révision du projet associatif

Il s'agissait de questionner collectivement, afin de les réactualiser, la vision et la mission de l'association après 10 ans de vie et compte-tenu de l'évolution du contexte des droits de l'enfant en France ; puis de définir les grandes orientations stratégiques et de les décliner en un plan d'actions pour les 5 ans à venir.

On rappellera ici la démarche retenue pour ce travail, les résultats étant présentés dans des documents séparés. Un document de synthèse final sera élaboré après approbation des grandes orientations et du plan stratégique à 5 ans par l'AG du 6 mars 2010.

**2008** : création d'un comité de pilotage pour réviser le projet associatif, décision de faire appel à un consultant extérieur et contacts avec l'association *Passerelles et compétences* pour le recrutement.

**Fev 2009** : recrutement d'une consultante bénévole, Oriane de VILLEFRANCHE, sur cette mission d'accompagnement de la révision du projet de DEI-France

**mars - avril** : premières rencontres de la consultante avec le comité de pilotage et le président ROSENCZVEIG. Définition de sa mission, qui prend fin à l'AG 2010.

**Avril** : définition, avec le comité de pilotage, de la démarche et des principales étapes pour réviser le projet :

1. Etat des lieux (enquête interne et interviews internes et externes)
2. Réflexion sur l'identité les valeurs et les principes de DEI-France

3. Proposition de grandes orientations stratégiques
4. Approbation par le CA de la vision, la mission et des grandes orientations
5. Séminaire ouvert à tous les adhérents pour décliner ces orientations en plan d'actions
6. Mise en forme et priorisation du plan d'actions
7. Présentation à l'AG 2010 pour validation

**Mai juin** : élaboration du questionnaire d'enquête

**Juillet** : enquête anonyme via internet auprès des adhérents et anciens adhérents

**Juillet- Août** : entretiens (10) en interne et en externe par la consultante

**Septembre** : restitution résultats de l'état des lieux et travail sur la vision et la mission de DEI (comité de pilotage)

**Octobre** : approbation par le CA et préparation du séminaire

**7-8 Novembre** : séminaire ouvert à tous les adhérents - travail en ateliers pour proposer des actions

**Décembre Janvier** : priorisation des actions proposées par le séminaire sur les 5 ans à venir

**6 mars 2010** : discussion et validation par l'AG

Le comité de pilotage s'est réuni 11 fois

Une fois confirmées par l'AG du 6 mars 2010, les grandes orientations et le plan d'actions à 5 ans devront être déclinés (avec évaluation et réorientations éventuelles aux AG annuelles).

## 9 Poursuite des conférences débats « les 4 jeudis de DEI-France »

Deux conférences ont été organisées cette année 2009 :

L'une le 5 Mars par Hubert MONTAGNER avec la participation de la FCPE du 93 et Zahra BOUDJEMAI des CEMEA, sur le thème « Les rythmes et la sécurité affective de l'enfant, fondements obligés de l'aménagement du temps scolaire : un enjeu de société ».

L'autre avec Joëlle BORDET (et Philippe WALQUEMANE en discutant) le 18 juin sur le thème « Les jeunes peuvent-ils grandir sans risques ? »

## 10 Enfants étrangers

### 10.1 Réseau européen SCEP (Separated Children in Europe Programme)

DEI-France a poursuivi son travail de correspondant du Réseau européen pour les mineurs isolés étrangers (MIE) en coordonnant le groupe de travail français constitué avec France Terre d'Asile, l'Anafé, Enfants du Monde Droits de l'Homme Hors la Rue et le GISTI.

Le groupe s'est réuni à 3 reprises en 2009.

Un rapport a été rendu pour la *newsletter* du réseau en mars 2009, malheureusement, nous n'avons pas pu répondre présent pour renseigner cette lettre en novembre.

Le groupe a aussi été le lieu d'échanges et de synergies dans le cadre du groupe de travail du ministère de l'immigration sur les MIE même si DEI-France n'y participait pas directement.  
Cf : <http://www.gisti.org/spip.php?article1768>

A compléter par Jean-Luc (Rome ?)

## **10.2 InfoMIE**

DEI-France a aussi été sollicitée pour rejoindre l'association InfoMIE, créée pour faire vivre le site <http://www.infomie.net/> plateforme de ressources sur les mineurs isolés étrangers. Elle regroupe DEI-France, EMDH, FTDA, la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR), le GISTI, Hors La Rue, la Ligue des Droits de l'Homme et Solidarité Laïque. Elle est financée, outre les contributions des associations, par des subventions ministérielles.

Le site donne accès aux textes juridiques ainsi qu'aux articles de presse, rapports officiels, travaux de recherche, colloques et formations liés aux MIE.

## **11 Informations sur les droits de l'enfant**

### **11.1 Site internet**

Le site de DEI-France est toujours actualisé par Gérard ELINAS, mais ce dernier, ainsi que Sophie GRAILLAT étant moins disponibles, le site a connu quelques temps sans mise à jour. Une révision globale du site est prévue comme tâche prioritaire du plan d'actions issu de la révision du projet associatif.

### **11.2 Lettre documentaire**

La lettre documentaire de Bernard Defrance a paru 2 fois en 2009 (mais 8 fois en janvier 2010) (à compléter).

### **11.3 Lettre d'information**

La lettre d'information de DEI-France a repris sa parution mais deux numéros seulement ont été publiés (n°7 et 8).

Cf <http://www.dei-france.org/lettre-DEI/indexlettresDEI.htm>

### **11.4 Communiqués**

8 Communiqués en 2009 et 2 au début 2010 ont été diffusés dans le réseau DEI et aux contacts presse.

En 2009 :

Sur la mobilisation dans le cadre de l'examen du cas de la France par le comité des droits de l'enfant

[http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/cp\\_conjoint-ftda\\_dei\\_cofrade\\_pbl.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/cp_conjoint-ftda_dei_cofrade_pbl.pdf)

Sur le projet de réforme de l'adoption

<http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2009/JPR%20adoption.pdf>

Sur l'enfermement d'enfants avec leurs parents en centre de rétention administrative :

<http://www.mediapart.fr/club/edition/la-place-de-l-enfant-dans-notre-societe/article/080509/cra-ne-veut-pas-dire-creches-de->

Sur la vigilance des associations de défense des droits de l'enfant juste avant l'audition de la France à Genève

[http://www.dei-france.org/lettres\\_divers/2009/com-conjoint-14-05-2009.pdf](http://www.dei-france.org/lettres_divers/2009/com-conjoint-14-05-2009.pdf)

Sur la parution des observations du comité des droits de l'enfant à la France

<http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/reactionDEIobsCRC2009def.pdf>

Sur le projet de loi relatif au défenseur des droits

<http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/CPDEIDefenseurdesdroits.pdf>

La lettre ouverte au président :

[http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/lettre\\_ouverte\\_psd\\_t\\_rep\\_publ.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/lettre_ouverte_psd_t_rep_publ.pdf)

Sur la célébration des 20 ans de la Convention par le président de la République

<http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/ComDEI20ansDEF.pdf>

et début 2010 :

sur l'adoption en Haïti suite au séisme :

[http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2010/DEI\\_CP\\_Haiti\\_2010-1.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2010/DEI_CP_Haiti_2010-1.pdf)

et sur le lancement des états généraux de l'enfance.

## 12 Autres actions

DEI-France est membre du collectif pour le droit des enfants Roms à la scolarisation, qui a entamé une campagne à l'automne 2009 : conférence de presse le 4 Novembre 2009

DEI-France est toujours membre du réseau RESF et Bernard DEFRANCE a participé à plusieurs manifestations dans ce cadre :

Cf <http://dp.over-blog.com/>

DEI-France est membre du collectif NON à EDVIGE qui poursuit ses actions sur l'ensemble des problèmes de fichage.

Elle a aussi soutenu les enseignants en résistance contre les nouvelles évaluations, la mise en place de l'aide personnalisée et Base Elèves.

[http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/CP\\_DEI\\_enseignants\\_en\\_resistance.pdf](http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2009/CP_DEI_enseignants_en_resistance.pdf)

DEI-France a également signé divers pétitions et appels :

### 12.1 Conférences/ Formations/ Interventions en milieu scolaire

Des membres de DEI-France sont intervenus dans des lycées (BEP Sanitaire et social : 3 séances au Lycée Jean Périn de Longjumeau), dans un centre d'accueil de la protection de l'enfance (Montfermeil à la demande de l'APCEJ à l'occasion des 20 ans de la Convention) et dans un entretien juridique de l'APCEJ (le 9 Avril).

De nombreuses conférences et formations ont également été données avec la participation de membres de DEI-France , dont certaines ont donné lieu au versement d'une contribution financière à l'association.

### **12.2 Demandes d'aide**

Des demandes sur des situations individuelles nous parviennent toujours et, bien que ce ne soit pas une mission de l'association, nous essayons autant que faire se peut d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs. Mais de nombreuses demandes ont été laissées sans réponses faute de temps cette année.

### **Conclusion**

On se reportera au rapport moral 2009 pour une mise en regard de l'activité de DEI-France récapitulée ici avec les grandes orientations définies au début de l'année lors de l'Assemblée générale et pour un bilan global des retombées de cette activité.